

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 25

Artikel: La tribune en France
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181891>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mérite, douée d'une voix superbe, dont la souplesse et l'étendue lui permettent de vaincre sans effort les plus grandes difficultés musicales. Outre ces rares qualités, elle a une physionomie fort agréable et sympathique; dans le dialogue, sa diction est pure comme sa voix. Sobre de gestes dans son jeu, gracieuse sans coquetterie, elle apporte avec elle sur la scène tout ce qu'il faut pour charmer le spectateur. Aussi un touchant témoignage de reconnaissance lui a-t-il été donné par ses auditeurs à la dernière représentation. Par un ingénieux mécanisme, dû à l'intelligente initiative de M. Marti, deux enfants roses et blonds, deux petits chérubins, descendirent souriants du ciel du théâtre, comme des anges bienfaiteurs, et apparurent à Mme Prévost les mains pleines de bouquets, accompagnés d'un écrin renfermant une magnifique montre en or. Cette ovation inattendue émut visiblement notre prima donna, qui reparut bientôt après, parée de ses bijoux, pour recueillir de nouveaux succès dans les *Noces de Jeanette*.

Nous devons aussi à M. Courtois tous nos éloges, non seulement pour son remarquable talent de chanteur et de comédien, mais pour la manière irréprochable dont il a dirigé sa troupe.

Mmes Ambre et Billon, MM. Martin, Billon et Thévelin ont aussi droit à nos sincères remerciements pour les heures charmantes qu'ils nous ont fait passer. L. M.

Par quelques notes prises à la hâte, on nous signale de Bex un discours prononcé le dimanche 2 juin, au banquet de la fête des chanteurs, discours qui, au dire de notre correspondant, a eu quelque succès « de rire. »

L'orateur s'excuse d'abord de l'audace qu'il montre en venant, au milieu des nombreux lauréats de la lutte pacifique qui vient de se terminer, porter un toast qui pourrait sembler une note discordante, un toast *aux dissonances*. Il en réfère du reste aux éminents professeurs et experts éclairés du camp qu'il a sous les yeux; ils reconnaîtront avec lui le rôle heureux des dissonances en musique pour faire ressortir l'harmonie large, pleine, suave qui doit leur succéder. Il poursuit ainsi: Au commencement du monde, dans le jardin d'Eden, tout était harmonie; sous le souffle puissant du Créateur, les orgues divines remplissaient les airs de leurs accents célestes, sans qu'aucune dissonance vint troubler le sublime et idéal concert de la jeune nature en fête.

Et, cependant, le premier homme s'ennuie; cette harmonie complète, absolue, engourdit ses sens; il s'endort rêvant à ce qui fait son tourment, sa douleur..... il a une côte de trop.

Mais ce grand Maître de l'univers ne veut pas que l'homme, celui qu'il considère comme le chef-d'œuvre de la création, souffre pour une malheureuse petite côte; celle-ci est bientôt extirpée pendant le sommeil d'Adam, qui trouve à son réveil sa belle compagne près de sa couche rustique.

Et voici comme, avec Eve, s'introduisit dans le monde harmonieux la première dissonnance.

Autre bienfait, poursuit l'orateur: vous venez de chanter en chœur l'*Hymne à la liberté*; c'est la déesse adorée qui préside à vos fêtes, c'est son génie divin qui inspire vos chants. Mais cette liberté, l'apprécierait-on au même degré si derrière elle, autour d'elle, ne s'ourdissaient les complots ténébreux, menaçants, du despotisme. Adam aussi était libre, libre comme un enfant chéri sous les yeux d'un bon père; mais cette liberté, hélas! elle l'ennuyait, aussi; il lui *baillait contre*. — Mais ici encore Dieu y pourvut, Dieu fit la femme.... la femme qui asservit l'homme en le charmant, Eve la perfide, qui fit goûter le fruit défendu au père Adam, et dont les dignes filles que nous avons sous les yeux ont, à défaut de fruits, fait éclore sous leurs doigts de fée les fleurs qui décorent cette tribune; Eve la coupable enfin, sans laquelle Noë ne fut pas né et n'eût jamais planté la vigne.

(Ici l'orateur donne une longue, longue accolade à la formidable coupe de la Société.)

Mais, vous croyez, continue notre impitoyable correspondant, vous croyez qu'après un pareil début, l'orateur va porter un toast aux dames? Point. Le portera-t-il aux chanteurs? Pas davantage.

Non, il porte son toast à la musique.

A la musique, avec ses dissonances.... A la musique! qui de ses ailes d'or écarte, pour le pauvre comme pour le riche, pour l'ouvrier comme pour le grand seigneur, le sombre rideau qui, trop souvent, voile à l'homme les horizons sublimes du spiritualisme, de la poésie. A la musique, qui lui apprend l'usage des doux accents qui seuls ont accès près de la dame de ses pensées. A la musique, qui le console dans ses épreuves, qui, soldat, le conduit à la victoire, qui enfin préside à ses réjouissances. A la musique.....

La tribune en France

A l'heure où tous les regards sont dirigés vers l'Assemblée nationale, dit un chroniqueur français, il me paraît intéressant de rechercher et de conter les anecdotes les moins connues sur la tribune, ce piédestal qui sert aux uns à s'élever si haut, aux autres à tomber avec fracas.

On sait que la tribune de la Chambre est un endroit déterminé, où les orateurs viennent se placer pour prononcer leurs discours. A droite et à gauche du député qui parle sont deux escaliers par lesquels on accède à la tribune; devant lui est une sorte de bureau sur lequel il y a un encrier et un verre d'eau qu'on peut sucrer.

La tribune est placée juste devant et au-dessous du bureau occupé par le président et les secrétaires de la Chambre.

C'est surtout à l'époque des orageuses et cruelles séances de la Convention, en 1793 et 1794, que l'histoire de la tribune est intéressante et féconde en événements.

Mais laissons cette époque lugubre et revenons aux discussions parlementaires de notre temps, et racontons des anecdotes qui feront sourire le lecteur.

Il y a quelques jours, un incident s'est produit, qu'aucun journal n'a raconté, et que nous passerons

aussi sous silence par respect pour l'homme honorable qui en a été la victime.

Cet accident nous en remet un en mémoire, qui ne manque pas de gâté.

C'était sous la monarchie de Juillet, M. Auguis, député, était à la tribune et gesticulait d'une furieuse façon en accusant le pouvoir de tout et de mille autres choses.

Il criait, s'époumonnait et suait encore plus.

Tout à coup, il fait un mouvement si violent qu'il déracine l'encrier vissé dans le marbre de la tribune.

Interloqué, il s'arrête un instant; la Chambre est sur le point d'éclater de rire.

M. Auguis comprend qu'il faut un trait de génie pour sauver la situation, et, prenant des mains de l'huissier l'éponge avec laquelle celui-ci voulait enlever l'encre répandue partout, il essuie la tribune en s'écriant :

— Que ne puis-je effacer ainsi les fautes du Gouvernement!

La Chambre, étonnée, admire d'abord et va applaudir à tout rompre, lorsque l'orateur, que ce dernier incident avait fait transpirer encore davantage, se passe la main sur le front et y trace deux larges raies longues et noires, qui lui donnaient l'aspect d'un chef tatoué de quelque tribu indienne.

Et comme, sans se douter de ce qu'il venait de faire, il prenait une pose victorieuse et lançait des regards terribles aux ministres, l'Assemblée entière partit d'un immense éclat de rire.

Naturellement l'éloquent M. Auguis en fut pour ses frais.

Il n'y a pas quatre ans, un député nouvellement élu, mais qui n'éprouvait aucun désir de monter à la tribune, fut tellement persécuté par sa femme, qui voulait l'entendre parler, qu'il se décida à demander la parole sur une question.

Son tour arriva.

Emu, haletant, il se dirige d'un pas chancelant vers la tribune. Avant d'ouvrir la bouche, il jette un regard sur les tribunes et aperçoit sa femme, entourée d'un clan de connaissances, qui lui jette des sourires d'encouragement.

— Messieurs... dit l'honorable.

— Plus haut! parlez plus haut!...

— Messieurs... reprend l'orateur, et il ne trouve pas autre chose. Il se passe la main sur le front, balbutie. L'Assemblée par hasard est attentive...

— Messieurs... murmure une troisième fois l'infortuné mari; plus rien ne vient.

On se regarde, on sourit. Le malheureux député va s'évanouir, lorsqu'un collègue charitable s'écrie d'une voix de stentor :

— La clôture! la clôture!

Ce fut assez; notre homme s'esquiva de la tribune et n'y reparut, de sa vie.

On ne se figure pas combien il est difficile de prendre la parole en public, et la plus cruelle punition qu'on puisse infliger à ceux qui ne cessent d'interrompre dans les assemblées et les réunions publiques, c'est de les forcer à parler eux-mêmes

A ce sujet, il me revient une historiette assez drôle.

Dans un meeting très orageux, un de ces interrupteurs fut engagé à monter à la tribune, et comme il hésitait, on l'y força.

A peine installé, il paraît au supplice. Enfin il ouvre la bouche et d'un air embarrassé :

— Messieurs, dit-il, je n'ai jamais pu parler en public. Mais si quelqu'un d'entre vous veut bien prendre la parole, je lui tiendrai son chapeau.

Était-ce un imbécile ou un homme d'esprit? Je n'en sais rien. Toujours est-il qu'il s'en tira.

En fait d'incident burlesque, je ne crois pas que, dans aucune Assemblée, il s'en soit produit de semblable à celui-ci :

C'était en 1831. Casimir Périer venait de faire une proposition assez grave à l'Assemblée. Cette proposition avait fait éclater une véritable tempête parlementaire.

Un orateur, M. R..., s'élance à la tribune :

— Messieurs, s'écrie-t-il d'une voix émue, mais essoufflée, si j'ai mis quelque insistance à demander la parole, c'est que depuis longtemps j'éprouve un besoin...

Un éclat de rire indescriptible accueille cette révélation. Mais l'orateur ne se trouble pas et reprend :

— Un besoin qui probablement est partagé par toute l'Assemblée.

On juge si l'hilarité reprit de plus belle.

Un député cria de sa place :

— Allez et revenez vite! Ce fut le coup de grâce.

Toinette à la joue mordue.

Par un beau dimanche après midi, trois jeunes filles étaient assises sous un cerisier en fleurs, à la bifurcation du chemin d'Ahladorf et de Mühringen, sur le bord d'un champ qu'on appelle le *Kirschenbusch*. Aux environs, tout était tranquille. Pas une charrue ne remuait, pas une voiture ne faisait le moindre bruit. Aussi loin que le regard pouvait atteindre planait silencieusement le repos du dimanche. Vis-à-vis, sur les hauteurs du *Daberwasen*, où se trouve encore l'église d'un ancien couvent, se faisait entendre la cloche, qui accompagnait, pour ainsi dire jusque chez eux les fidèles de ses salutations retentissantes.

Au fond de la petite vallée de la *Combe* fleurissait les navettes jaunes au milieu des champs de blés verts; tandis qu'à droite, sur la hauteur, on n'apercevait du cimetière israélite que les quatre saules plantés aux quatre coins de l'éminence, et sous lesquels reposent cette grand'mère cette mère et ces cinq enfants, brûlés tous ensemble dans le même incendie.

Un peu plus bas, dans les arbres en fleurs, surgissait un grand crucifix de bois, aux couleurs rouge-tuile et blanche.

De tous les bois blancs du pays, les hêtres du *Buchwald* étaient encore seuls à étaler leur feuillée splendide; tandis que de l'autre côté du chemin, la claire forêt de pins alignait, au milieu de la tranquillité la plus profonde, ses tiges droites, immobiles et orgueilleuses.

En haut, dans les nues, les alouettes s'égosillaient en ravissantes fanfares, auxquelles répondaient d'en bas les caillies tapies dans les sillons. Du reste, pas le moindre zéphyre. On eût dit que toute cette campagne fleurissait ainsi pour elle-même, car nulle part on n'apercevait l'homme avec sa pioche ou sa pelle sur l'épaule, nobles emblèmes de notre souveraineté sur la terre. Tout au plus voyait-on poindre de côté et d'autre quelque paysan solitaire ou bien accompagné de deux ou trois voisins, qui s'entretenaient de la belle venue